



Document d'information scientifique sur la toxicité des munitions contenant de la grenaille de plomb

Empoisonnement par le plomb chez la sauvagine

L'ingestion de grenaille de plomb par les oiseaux aquatiques est signalée depuis la fin des années 1800. Le plomb, sous forme de grenaille, est une substance toxique. On estime à quelque 250 000 le nombre d'oiseaux tués chaque année au Canada et à des millions le nombre d'empoisonnement.

L'empoisonnement de la sauvagine causé par le plomb a été rapporté dans au moins 16 pays dont le Canada, les États-Unis, le Mexique, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark et l'Australie. À l'heure actuelle, dix pays interdisent l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse aux oiseaux aquatiques dans tout le pays ou dans certaines zones.

Un examen de plus de 21 000 gésiers canards barboteurs des provinces canadiennes (sauf Terre-Neuve) a révélé que l'ingestion de grenaille de plomb a été observée dans toutes les régions recensées. C'est en Colombie-Britannique et dans les provinces maritimes que l'on a signalé les taux les plus élevés d'ingestion chez les canards barboteurs, tandis que les taux les plus bas ont été signalés en Alberta. Une étude des concentrations de plomb dans les os des ailes de plus de 8 000 jeunes canards colverts et noirs a démontré une tendance géographique quant à l'exposition élevée au plomb correspondant à celle qu'a démontré l'examen des gésiers. Une recherche approfondie effectuée à partir des isotopes du plomb a permis de conclure que les taux élevés d'exposition au plomb chez la sauvagine et ses prédateurs correspond à l'ingestion de grenailles de plomb et non à l'exposition à d'autres formes de plomb que l'on retrouve dans l'environnement, dont le plomb provenant de la combustion de l'essence.

Intoxication secondaire au plomb chez les aigles

Plusieurs aigles et autres oiseaux prédateurs ou rapaces souffrent aussi d'empoisonnement au plomb lorsqu'ils consomment la grenaille de plomb contenue dans les tissus du gibier tué ou blessé par des munitions de plomb. Là où l'on a expressément effectué des études au Canada, l'empoisonnement secondaire au plomb chez les Pygargues à tête blanche et des Aigles royaux est évalué à entre 14 et 19 % du taux de mortalité enregistré après l'envol chez les spécimens examinés.

	Pygargues à tête blanche	Aigles royaux
Colombie-Britannique	19 %	-
Alberta, Saskatchewan, Manitoba	18 %	14 %
Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard	14 %	-

Intoxication par la grenaille de plomb chez les espèces autres que la sauvagine

Les effets de la grenaille de plomb sur les oiseaux gibier terrestres sont moins bien documentés, mais l'ingestion de grenaille de plomb a été documentée chez la Tourterelle triste, le Colin de Virginie, la perdrix, le faisán, la Gélínotte huppée, le Colin écaillé, le dindon sauvage et le Pigeon ramier. Après la saison de chasse 1995-1996, Environnement Canada a entrepris une étude visant à déceler les sources d'exposition élevées au plomb chez la Bécasse. Ces études ont révélé une plus haute fréquence d'exposition élevée au plomb chez la jeune bécasse née au cours de l'année que chez les canards barboteurs. On ne peut éliminer la possibilité que ces oiseaux ingèrent directement de la grenaille de plomb, ou qu'ils soient exposés à du plomb dans le sol ou dans la chaîne alimentaire en raison des grenailles de plomb déversées dans l'environnement des oiseaux.

L'intoxication secondaire par le plomb chez les prédateurs d'oiseaux gibier terrestres n'a pas fait l'objet d'une enquête rigoureuse, mais le SCF a documenté quelques cas d'intoxication au plomb chez des Grands-ducs d'Amérique et des aigles qui n'étaient pas associés à la consommation d'oiseaux aquatiques. La documentation sur la grenaille incrustée dans le gibier autre que la sauvagine, comme les faisans et les lapins, suggère que les prédateurs risquent également d'ingérer de la grenaille de plomb et de s'empoisonner.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les effets de la grenaille de plomb sur la faune et son environnement, veuillez communiquer avec le Dr. A. (Tony) Scheuhammer au Service canadien de la faune (SCF), Centre national de la recherche faunique, au (819) 997-6128. Pour obtenir un exemplaire de la publication hors série numéro 88 du SCF intitulée *Examen des impacts environnementaux des plombs de chasse et de pêche au Canada*, veuillez communiquer avec la Division des publications au (819) 997-1095. Si vous avez accès à Internet, vous pouvez consulter cette publication sur notre site et obtenir d'autres renseignements sur l'utilisation de la grenaille non toxique à : <http://www.ec.gc.ca/cws-scf/pub/hunting/nontoxique.html>

